



## L'engagement indéfectible de la Canada-Vie à offrir des produits d'assurance-vie avec participation

Depuis 1847 (soit pendant 168 années consécutives), la Canada-Vie<sup>MC</sup> n'a jamais cessé d'offrir aux Canadiens des produits d'assurance-vie avec participation. En fait, elle propose ces produits depuis plus longtemps que toute autre compagnie d'assurance-vie canadienne. La Canada-Vie a versé des participations aux propriétaires de police avec participation chaque année depuis 1848.

De nos jours, les conseillers et les clients avisés exigent qu'on leur fournisse les renseignements clés relatifs au rendement du compte de participation. À la Canada-Vie, nous fournissons des renseignements clés comme :

- Le bilan et les états financiers annuels du compte de participation canadien (bloc ouvert), comprenant notamment le revenu net du compte de participation, le montant des participations distribuées et l'état de l'excédent
- Le rendement historique moyen du compte de participation selon chaque catégorie d'actif
- La composition de l'actif
- Les frais de placement exprimés sous forme de ratio de l'actif du compte de participation (7,5 points de base en 2014)
- Des précisions liées à la qualité de l'actif
- Les taux de renouvellement des titres à revenu fixe arrivant à échéance
- Le taux de défaillance des prêts hypothécaires détenus par rapport à celui pour le secteur d'activité en général
- L'historique des taux d'intérêt annuels du barème des participations au cours des 60 dernières années

### Le rendement annuel moyen du barème des participations de la Canada-Vie affiche un taux de 6,0 pour cent pour 2016 :

- 9,0 % – 60 ans (1957 à 2016)
- 8,9 % – 30 ans (1987 à 2016)
- 7,0 % – 10 ans (2007 à 2016)
- 6,5 % – 5 ans (2012 à 2016)

L'écart-type du taux d'intérêt du barème des participations de la Canada-Vie pour les 30 dernières années (depuis 1987) est de 1,9 point de pourcentage\*. Cela signifie que la fourchette du rendement est demeurée étroite, reflétant une faible volatilité. Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les propriétaires de police d'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie, surtout si nous tenons compte de la volatilité inhérente aux marchés boursiers et du contexte actuel de faibles taux d'intérêt. Les propriétaires de police avec participation de la Canada-Vie profitent du rendement des placements à l'intérieur du compte de participation ainsi que des résultats favorables en ce qui a trait à d'autres éléments comme la mortalité, les dépenses, les déchéances et l'imposition.

Le compte de participation de la Canada-Vie est reconnu pour sa supériorité et sa stabilité en matière de rendement. La Canada-Vie est un chef de file relativement à la documentation utile qu'elle offre à ses clients et à ses conseillers. Le tout est garant d'une responsabilité manifeste.

\* Le taux d'intérêt du barème des participations n'est que l'un des nombreux facteurs qui contribuent au rendement d'une police en particulier. Les données relatives au rendement sont fournies à titre d'exemple seulement et font état du rendement passé, lequel ne constitue pas nécessairement une indication du rendement futur.

Pour de plus amples renseignements sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie<sup>MC</sup>, visitez le RéseauRep de la Canada-Vie<sup>MC</sup> (<http://repnet1.canadalife.com>) ou communiquez avec votre AGD, votre bureau local ou le centre de marketing régional de la Canada-Vie le plus près de chez vous. Vous pouvez demander un exemplaire du document *Données financières sur l'assurance-vie avec participation de la Canada-Vie* pour obtenir des précisions.

Colombie-Britannique .....1 800 663-0413  
Prairies .....1 888 578-8083  
Ontario.....1 877 594-1100  
Région de l'Est.....1 800 361-0860

**Ensemble, on va plus loin<sup>MC</sup>**